

Rapport annuel

07
08



40 ans d'évolution, 40 ans d'engagement

Association des archivistes du Québec
www.archivistes.qc.ca

Rapport annuel

07
08



Association des archivistes du Québec
www.archivistes.qc.ca

40 ans d'évolution, 40 ans d'engagement

TABLE DES MATIÈRES

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2007-2008	3
MOT DE LA PRÉSIDENTE	4
RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE	5
RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	8
RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE	12
RAPPORT DE L'ARCHIVISTE	12
RAPPORTS DES COMITÉS PERMANENTS	13
RAPPORT DU COMITÉ DES AFFAIRES PROFESSIONNELLES.....	13
RAPPORT DU COMITÉ DE LA REVUE <i>ARCHIVES</i>	14
RAPPORT DU COMITÉ DE <i>LA CHRONIQUE</i>	15
RAPPORT DU COMITÉ DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT.....	15
RAPPORT DU COMITÉ DU SITE WEB.....	16
RAPPORT DU COMITÉ DE PROMOTION DE LA DÉCLARATION QUÉBÉCOISE SUR LES ARCHIVES.....	17
RAPPORTS DES SECTIONS RÉGIONALES	20
RAPPORT DE LA RÉGION NORD	20
RAPPORT DE LA RÉGION EST.....	21
RAPPORT DE LA RÉGION DE MONTRÉAL.....	24
RAPPORT DE LA RÉGION OUEST	25
BUREAU CANADIEN DES ARCHIVISTES	27
RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE	29

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2007-2008

Nathalie Gélinas, présidente
Marc Beaudoin, directeur des affaires associatives
Juliette Delrieu, secrétaire
Nathalie Parant, trésorière
Hélène Lavoie, directrice de la région Nord
France Lemieux, directrice de la région Est
Luc Dagenais, directeur de la région de Montréal
Brigitte Pollock, directrice de la région Ouest

COMITÉS

Michel Champagne, revue *Archives*
Marie-Josée Courchesne, prix annuels
Denys Chouinard, promotion de la Déclaration québécoise sur les archives
Marie-Andrée Fortier, *La Chronique*
Louise Gagnon-Arguin, certification
Marc Lacasse, formation et perfectionnement
James H Lambert, affaires législatives
Véronique Lamy, site Web
Marco Marchand, 37^e congrès

Anne-Marie Allaire, commission de l'assemblée
Marie-France Mignault, archiviste
Andrée Gingras, directrice générale
Sylvie Parent, secrétaire administrative

POUR NOUS REJOINDRE

[http// www.archivistes.qc.ca](http://www.archivistes.qc.ca)

C.P. 9768 Succ Ste-Foy
(Québec) G1V 4C3

Téléphone : 418-652-2357
Télécopieur : 418-646-0868
Infoaaq@archivistes.qc.ca

**AUX MEMBRES DE
L'ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DU QUÉBEC****MOT DE LA PRÉSIDENTE**

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel de l'Association des archivistes du Québec pour la période du 1^{er} mai 2007 au 30 avril 2008.

Au terme de cette 40^e année d'existence, l'Association a poursuivi sa mission, celle d'offrir à ses membres des services assurant leur développement, tout en contribuant à l'enrichissement et à la promotion de la profession. Parallèlement, elle mettait en œuvre les priorités qu'elle s'est fixée dans ses orientations stratégiques, afin de doter l'Association d'outils prometteurs pour son avenir.

Je tiens à souligner la qualité du travail accompli par tous ceux et celle qui œuvrent activement au succès de l'AAQ. Au fil des pages, vous découvrirez l'immense travail réalisé par plus de cent bénévoles qui permettent à notre association d'être ce qu'elle est aujourd'hui. Enfin, je remercie tous les membres qui nous appuient par leurs commentaires, leurs réflexions et leur présence.

Bonne lecture!

La Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nathalie Gélinas'.

Nathalie Gélinas

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Au terme de cette année 2007-2008, j'ai le plaisir de vous présenter mon rapport d'activités.

Plan d'action et orientations stratégiques 2005-2011

Annuellement, l'Association définit son plan d'action en fonction de ses orientations stratégiques. Ainsi, le conseil d'administration, les comités et la permanence travaillent tous dans la même direction pour assurer le suivi des opérations régulières et mener, de façon concertée, les projets spéciaux de l'année en cours.

L'année 2007-2008 s'inscrivait dans la continuité de l'année qui avait précédé, souhaitant ainsi compléter les projets entrepris. Les critères d'admissibilités au fonds de développement créé dans la politique de gestion financière de l'AAQ, les célébrations du 40e anniversaire, la mise à jour régulière du site Web, sont autant de projets inspirés des orientations, notamment de celle visant le renouvellement de l'AAQ et de son image professionnelle.

Concertation et partenariat

Entamé à l'automne 2006, le travail sur les enjeux 2008-2015 de la profession s'est poursuivi. Sous la direction de Denys Chouinard et de son groupe de réflexion, l'AAQ a collaboré à l'élaboration de la version définitive du document des enjeux.

Le 8 février 2008 se tenait la deuxième rencontre annuelle des présidents des associations et regroupements d'archivistes au Québec. Cette rencontre avait notamment pour objectif de discuter de nos préoccupations communes, des enjeux archivistiques 2008-2015 et des projets porteurs d'avenir.

Au cours des dernières années, nous avons eu l'occasion de nous mobiliser pour des causes et des projets communs. Ces occasions ont certes animé une volonté de travailler ensemble. En s'inspirant de sa politique de concertation et en favorisant les opportunités de rencontres, l'AAQ gagne beaucoup de ces collaborations privilégiées pour relever les défis de demain et concrétiser les aspirations de la communauté archivistique québécoise.

Vers une déclaration universelle des archives

Lors de la Conférence internationale de la Table ronde des archives (CITRA), qui s'est tenue à Québec en novembre dernier, le Conseil international des archives (CIA) adoptait en assemblée générale une résolution pour la préparation d'une Déclaration universelle sur les Archives.

C'est la Section des associations professionnelles de records management et d'archivistique (SPA) qui s'est vue confier la responsabilité de rédiger cette déclaration universelle. Le président de la SPA, Didier Grange, a adressé à l'AAQ une demande pour que la Déclaration québécoise sur les archives serve d'inspiration à la déclaration universelle. Le groupe de travail, auquel Denys Chouinard participe, doit déposer le fruit de son travail dans le cadre du congrès international qui se tiendra à Kuala Lumpur, en Malaisie, en juillet prochain.

Bureau canadien des archivistes (BCA)

Le Bureau canadien des archivistes a tenu une rencontre en octobre dernier à Ottawa. L'Association des archivistes du Québec était représentée par Andrée Gingras (observatrice) et moi-même. Étaient également présents à cette réunion, Robert Nahuet, secrétaire général du BCA, Anne LeBlanc, secrétaire générale adjointe, ainsi que Linda Fraser, Scott Goodine et Duncan Grant (observateur), représentants de l'Association of Canadian Archivists (ACA). Cette réunion nous a permis de rencontrer le comité de direction du Conseil canadien des archives et de faire le point sur le dossier des subventions qui a été au cours des derniers mois, une priorité du Bureau canadien des archivistes. Au cours de l'année, les membres du BCA ont également échangé de nombreux courriels et tenu des réunions téléphoniques.

Entente AIAF et AAQ

Depuis un peu plus d'un an, notre association étudiait sérieusement la possibilité d'offrir l'expertise de notre sous-comité sur la bibliographie à l'Association internationale des archives francophones (AIAF) pour la bibliographie du Portail International Archivistique Francophone (PIAF).

Grâce à la précieuse collaboration de Carol Couture, secrétaire trésorier de l'AIAF, qui a accepté de présenter la proposition de l'AAQ, notre association signera, lors de l'assemblée générale du congrès 2008, une entente de collaboration qui confie à l'AAQ la responsabilité de la mise à jour régulière du contenu de la bibliographie du PIAF.

Ce projet représente, pour notre association, une opportunité autant pour ses membres, notamment les étudiants qui pourront consulter en ligne une bibliographie mise à jour régulièrement, que pour le partage de son expertise et la contribution québécoise à la francophonie internationale.

Mémoire - Révision de la loi sur les biens culturels

Dans le cadre de la consultation lancée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine sur la révision de la Loi sur les biens culturels, l'Association a préparé un mémoire pour mettre en évidence le rôle des archives comme élément essentiel du patrimoine. Marc Beaudoin, directeur des Affaires associatives, a coordonné le travail du groupe de travail composé de Denys Chouinard, responsable du comité de la promotion de la Déclaration québécoise sur les archives, Michel Lévesque et Diane Baillargeon, membres du comité des Affaires législatives et Juliette Delrieu, secrétaire du Conseil d'administration mandaté pour rédiger la position de l'AAQ.

Intitulé « Les archives, un patrimoine clé pour la culture » le mémoire met l'accent sur l'élargissement de la définition du patrimoine, afin d'y reconnaître le patrimoine archivistique au même titre que le patrimoine immobilier, le patrimoine paysager et les autres types de patrimoine. De plus, le mémoire souligne notamment le rôle essentiel des archives dans la documentation, l'intelligibilité et l'évaluation des autres patrimoines, ainsi que la question du financement.

L'Association des archivistes du Québec a été invitée à présenter son mémoire le 26 mai 2008 lors de la consultation qui se tiendra à Gatineau.

Conseil canadien des archives et subventions

Au cours de l'automne 2007, le Conseil canadien des archives (CCA) annonçait aux membres du Bureau canadien des archivistes (BCA) qu'il n'avait pas les budgets nécessaires, en 2008-2009, pour accorder une aide financière aux associations professionnelles nationales. L'absence de cette source de revenus nuit directement à notre activité de formation précongrès. L'AAQ a donc adressé une lettre au bureau de direction du CCA, pour déplorer cette situation que nous jugeons préoccupante.

Nous avons notamment rappelé au CCA que l'absence de subvention pour la formation continue et le perfectionnement des individus qui contribuent par la qualité de leur travail à la richesse du réseau archivistique canadien aura des incidences importantes : sur la capacité des associations professionnelles à offrir de la formation; sur l'accessibilité des formations aux professionnels du milieu archivistique qui pratiquent en français; sur le développement de bonnes pratiques archivistiques à l'échelle nationale en offrant des formations visant l'ensemble de la communauté archivistique canadienne; la préparation de publications, notamment les cahiers d'exercices sur les RDDA, des guides pratiques ou des dossiers de perfectionnements qui découlent des formations et qui sont produits grâce à la participation financière du CCA. Le rayonnement et la disponibilité de ces publications sont non négligeables sur la possibilité d'autoformation et ce, grâce à des outils de haut niveau professionnel qui permettent ainsi de diffuser plus largement les connaissances et l'expertise. La formation et le perfectionnement sont d'autant plus importants qu'ils sont la voie par laquelle les archivistes et techniciens peuvent, une fois leur formation initiale complétée, maintenir à jour leurs connaissances, développer leurs compétences et partager leur expertise quant aux enjeux posés par l'évolution constante de la profession, notamment par le changement rapide des supports d'information et des défis de gestion posés par l'acquisition, la conservation et la mise en valeur des documents qui forment la mémoire de notre pays.

Nous venons de recevoir un accusé réception de cette lettre. C'est assurément un dossier qui se poursuivra au cours de l'année 2008-2009.

Engagement et implication des bénévoles

Après des changements de structure importants, l'Association devrait consacrer ses énergies à la consolidation. Toutefois, il semble que le problème de la relève se pose encore. Les années à venir

devront être ponctuées de réflexions et de décisions quant à la meilleure façon de trouver un équilibre entre stabilité et renouvellement des forces.

En terminant, je tiens à témoigner de la précieuse collaboration des gens qui m'ont appuyée tout au long de la dernière année. Je veux remercier Marc Beaudoin, directeur des affaires associatives, pour sa disponibilité, son écoute et les échanges de points de vue toujours fructueux, Nathalie Parant, trésorière, pour avoir menée d'une main de maître les finances de l'Association, pour redresser les finances de l'association après une année difficile, Juliette Delrieu, secrétaire, qui consigne la mémoire de nos rencontres, ce qui prend toute son importance dans une association d'archivistes. J'aimerais également remercier Nathalie Denis, qui pour des raisons personnelles a dû quitter ses fonctions de vice-présidente au cours de l'année. Je voudrais souligner le travail des équipes régionales et des comités.

Un gros merci à l'équipe du 40e anniversaire de l'AAQ pour leur générosité et leur engagement. Le succès remporté par le banquet témoigne de l'énergie, de la passion et du plaisir qu'elles ont mis à l'organisation de cet événement. Coup de chapeau à toute l'équipe composée de Carole Côté, Juliette Delrieu, Andrée Gingras, Sylvie Parent et France St-Hilaire

Et finalement, des remerciements tous spéciaux à Andrée Gingras et Sylvie Parent pour leur disponibilité et l'incroyable travail qu'elles font à la permanence et auprès des membres.

Sans toute cette équipe, il serait inconcevable de présider aux destinées de notre association.

Merci!

Nathalie Gélinas
Présidente

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

En cette année de 40^e anniversaire, nos interventions ont été dictées par l'importance de certains dossiers en cours ou la nécessité d'intervenir rapidement dans certains autres. C'est ainsi que nous avons collaboré plus étroitement avec certains comités ou certaines directions régionales.

FÊTES DU 40^E – Un premier jet de notre Plan de communication, un événement incontournable!

Découlant des orientations stratégiques, un comité sous ma responsabilité a été mandaté l'an dernier pour souligner le 40^e anniversaire de notre association. Ainsi, au cours de l'été 2006, l'embauche d'une étudiante en arts graphiques a permis la création d'une image visuelle reflétant ce que nous sommes devenus en quatre décennies. Il en a découlé slogan, papeterie, bannière et timbres commémoratifs alors qu'à l'été 2007, une vidéo voyait le jour sous la direction d'Ocus Pocus, *L'AAQ 40 ans d'évolution, 40 ans d'engagement*. Diffusé en primeur lors de la soirée anniversaire, il s'inscrit dans les actions découlant du plan de communication visant à faire connaître l'Association auprès de la communauté archivistique. Actuellement, toutes les directions régionales ont une copie de cette vidéo et ont été invitées à le diffuser lors de leurs activités de formation.

Le comité composé de Carole Côté, France St-Hilaire, Sylvie Parent et de moi-même auquel s'est joint Juliette Delrieu en cours d'année, a consacré toutes ses énergies pour offrir aux membres et invités un souper gala qui a eu lieu le 10 novembre dernier sous la présidence d'honneur de monsieur Paul Hébert, homme de théâtre, à la chapelle du Musée de l'Amérique française à Québec. Plus d'une centaine de participants venus de tous les coins du Québec mais aussi d'Europe et même d'Afrique ont été charmés par la prestation de Louis Côté, le chœur Gospel, les montages audio-visuels sans oublier le repas. Plus d'une vingtaine d'anciens présidents de l'AAQ étaient présents.

Nous avons voulu par cet événement, célébrer l'avancement de la profession et de ses membres. Les photos de la soirée prises par Jérôme Bégin sont disponibles sur le site WEB de l'association.

Je tiens à remercier toutes mes comparses qui, au cours des deux dernières années, ont investi imagination, habileté et plusieurs heures de lunch pour faire de cet événement, un franc succès ainsi que tous ceux qui se sont joints à nous ponctuellement pour la réussite de la soirée. Merci à tous.

POLITIQUE FINANCIÈRE

Partie prenante du comité aviseur sur les finances, un rapport en août 2006 proposait des avenues pour une administration plus efficiente des surplus accumulés au cours des années. Alimentées des réflexions des participants lors de notre réunion de planification annuelle en août 2006, une équipe a étayé ces réflexions et les a validées auprès de divers intervenants dont le vérificateur. Cette politique financière a été déposée lors de la dernière assemblée générale. Nous avons bonifié nos états financiers par l'ajout de *la gestion des fonds* et ce, sur base mensuelle. Cet outil nous permet d'apparier les dépenses votées aux objectifs visés pour chaque fonds. La trésorière vous fera part dans son rapport de l'outil développé pour l'attribution de fonds aux projets stratégiques via le fonds général.

NORMES GRAPHIQUES – Pour une image de marque

Second jet de notre plan de communication et découlant de notre plan d'action annuel, à l'aide des responsables des différents responsables de nos publications papier et électroniques, nous avons développé un guide de normes graphiques dont le projet a été déposé à la réunion Conseil d'administration de janvier 2008. Ce dernier fera partie prenante du guide de fonctionnement de l'AAQ qui est remis à tous les responsables de l'AAQ.

Je tiens remercier Michel Champagne, Véronique Lamy, Marie-Andrée Fortier pour leur collaboration dans ce dossier.

SOUTIEN AUX DIFFÉRENTS COMITÉS DE L'AAQ

Nous avons accordé un soutien particulier à certains comités en fonction du mandat spécifique qu'ils devaient réaliser durant l'année.

Site WEB

Au secrétariat, les efforts de cette année ont porté surtout sur la consolidation de l'espace membre. Plusieurs projets sont aussi sur la table (transactions bancaires, inscriptions en ligne..) et verront le jour possiblement au cours de la prochaine année.

Nous tenons à souligner le professionnalisme de ce comité qui permet d'offrir à la communauté archivistique un site Web à l'image continuellement renouvelée. Particulièrement, je tiens à mentionner leur complicité et leur collaboration pour le 40^e : création de la page d'accueil, d'un espace 40^e, de la galerie de photos...

Je tiens à remercier toute l'équipe pour leur support quasi quotidien lors de la transmission d'information particulièrement pour les offres d'emploi (187 en 2007), les actualités archivistiques....

Soutien administratif aux comités des congrès

Nous avons collaboré avec les membres des comités organisateurs des congrès de 2008 et 2009 pour l'aspect contractuel, alors que nous avons assumé l'organisation immédiate des inscriptions, des finances et de la liaison concernant les commandites pour le congrès de cette année à Québec.

Prix annuels

Depuis trois ans, nous assumons le suivi organisationnel des prix annuels auquel s'ajoutera le volet médiatique cette année.

Présence dans les régions

Sous l'égide de la présidente, deux réunions du Conseil d'administration se sont tenues à l'extérieur de Montréal et Québec soit Sherbrooke et Gatineau où les membres de la région hôte ont été invités à partager un léger déjeuner avec les membres du CA. De plus, au printemps dernier, Marc Beaudoin et moi-même avons rencontré les membres de la région Nord lors d'une réunion à Saguenay.

GESTION DE L'ASSOCIATION ET DES SERVICES OFFERTS

Outre notre participation aux réunions du Conseil d'administration en région cette année et du Comité exécutif afin d'en assurer le suivi administratif, nous avons répondu aux nombreuses demandes d'information nous parvenant par courriel ou par téléphone au sujet de l'Association, de la profession d'archiviste et de la formation qui y est rattachée. Nous tenons à souligner le nombre croissant d'offres d'emploi que nous avons reçues. Nous leur avons donné suite en les diffusant sur le site Web et/ou en les intégrant dans notre banque d'offres de service.

Gestion des subventions

Comme par les années passées, des demandes de subvention ont été préparées dans le cadre du projet Jeunesse Canada au travail et Placement Carrière été afin de pouvoir engager trois personnes durant la période estivale. Jusqu'à ce jour, ces subventions ont été obtenues et nous espérons qu'il en sera de même cette année.

De plus, nous complétons les demandes de subventions pour la revue *Archives* et avons assuré le suivi pour celle du Plan de communication.

Un mot pour souligner le support de madame Sylvie Parent auprès des trésoriers régionaux et auprès du comité de formation et perfectionnement pour le volet administratif des demandes de subvention.

Actualités professionnelles

Nous avons alimenté *La Chronique* avec des nouvelles de nature nationale et internationale pouvant intéresser la communauté archivistique, ainsi que des informations propres à l'Association, sur les nouveaux membres, les membres certifiés, le 40^e anniversaire, mot de la directrice générale... etc.

Service amélioré

Projet-pilote l'an dernier, nous sommes heureux de pouvoir vous offrir le paiement par cartes de crédit pour l'ensemble de nos services. Nous espérons d'ici quelques mois bonifier ce service par la possibilité d'inscriptions et de commandes en ligne.

Certification

En cette dixième année d'existence, nous avons traité 37 demandes de certification, lesquelles ont fait l'objet de recommandations auprès du Conseil d'administration. Actuellement, plus de 538 demandes nous ont été adressé depuis la création de ce service. La crédibilité de cette certification est reconnue hors de l'Association. Elle fait l'objet de demandes et sert de point d'assise pour la reconnaissance professionnelle en emploi.

Je remercie les membres de ce comité pour leur professionnalisme soit mesdames Louise Gagnon-Arquin, Hélène Bernier et Lynda Chabot.

RECONDUCTION DES SERVICES PÉRIPHÉRIQUES ET VISIBILITÉ CORPORATIVE

Afin que nos membres puissent bénéficier de tarifs avantageux, nous avons reconduit les ententes corporatives auprès de diverses entreprises, tant au niveau de l'hébergement que de des services bancaires. Cette année, nous ajoutons une couverture en assurances générales.

À quelques reprises, nous avons négocié des échanges de services ou de promotion telles les annonces publicitaires dans diverses revues, favorisant ainsi l'accessibilité aux membres et le rayonnement de l'Association, tout en planifiant nos placements publicitaires auprès de groupes apparentés et la publication de nos coordonnées dans différents annuaires.

Représentation**Observatoire de la culture et des communications**

Nous avons assuré la présence de l'AAQ lors de la réunion d'assemblée annuelle de la Table sur les Musées, les Archives et le Patrimoine où j'ai pu représenté notre association sur le comité aviseur antérieurement.

Institutions d'enseignement

Le Cégep François-Xavier Garneau m'a permis de présenter les activités de notre association auprès de leurs étudiants finissants. Je remercie Isabelle Dion de nous avoir représenté au Cégep Lionel Groulx et Olivier Turcotte pour sa présence à l'Université de Montréal ainsi que tous les membres des régions qui ont rencontré les étudiants dans les diverses institutions d'enseignement de leur région.

CITRA

Durant toute la durée de ce congrès, nous avons été présents comme exposant et fait connaître notre association par la présentation vidéo du 40^e. De plus, nous représentons le Bureau canadien des archivistes et avons diffusé leur montage vidéo.

Certification des programmes de l'EBSI

Nous avons été invités à rencontrer les évaluateurs du programme lors d'une réunion dans les locaux de l'EBSI à Montréal. Avec les autres associations apparentées, nous avons fait part de nos commentaires sur la formation offerte en archivistique.

Concertation

Pour faire suite à l'adoption en assemblée générale de *La Politique concernant la concertation avec les organismes externes* en juin 2000, j'ai été mandatée au cours des mois qui ont suivi, pour y représenter l'Association.

Bureau Canadien des Archivistes

A la demande des membres de cet organisme, j'ai eu le plaisir d'assister aux réunions du conseil d'administration à titre d'observateur et d'être présente à l'assemblée générale du Conseil canadien des Archives en octobre dernier.

Table de concertation du milieu documentaire

L'an dernier, nous participions à la création d'une nouvelle table de concertation regroupant les associations du milieu bibliothécaires, de la technique de la documentation et des archives. Deux rencontres ont été tenues et une troisième aura lieu en juin à Québec. En cette deuxième année, nous avons rencontré les représentants de diverses institutions d'enseignement lesquels nous ont fait part de leurs orientations et de leur vision du futur.

Un merci à Marc Beaudoin, Nathalie Gélinas pour leur contribution.

Déclaration québécoise sur les archives

Nouveau comité au sein de l'AAQ, nous leur avons assuré tout le support administratif demandé. D'autre part, nous avons saisi toutes les occasions données pour promouvoir la Déclaration lors des présentations de notre association. De plus, Mme Juliette Delrieu et moi-même, avons présenté la Déclaration lors de la soirée Gutenberg à l'Université Laval.

Un merci sincère à Mme Martine Cardin qui nous a permis d'être présentes.

Entente de partenariat GARM, RUDAEQ avec AAQ

Ces ententes en matière de formation et d'échanges de services depuis plusieurs années, sont reconduites d'année en année.

Nous tenons à remercier les responsables des régions d'assurer le rayonnement de l'AAQ par leur présentation de notre association au sein des différentes institutions et par la tenue d'activités de formation. Un merci aux responsables des comités et à leurs membres pour leur professionnalisme qui fait de notre Association ce qu'elle est. Au Conseil d'administration et à son exécutif, merci pour leur soutien et leur vision. Et surtout merci à la centaine de bénévoles pour leurs idées, leur énergie et leur disponibilité.

Nous nous en voudrions de passer sous silence le soutien de tous les organismes publics et privés à titre d'employeur ou d'organisme subventionnaire pour leur contribution en ressources humaines, organisationnelles et financières.

Je tiens à remercier madame Colette Rivet, responsable des contributions, pour son engagement et son professionnalisme et qui nous quitte après plus de dix ans pour une retraite bien méritée. Enfin, je réitère mes remerciements à Nathalie Gélinas et Sylvie Parent qui ont permis la réalisation de plusieurs projets qui n'auraient pu voir le jour sans leur initiative, leur précieuse collaboration, et pour leur support inconditionnel.

Andrée Gingras
Directrice générale

SECRETARIAT

RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE

Le travail de secrétaire du Conseil d'administration de l'Association des archivistes du Québec consiste principalement à assister aux séances; à rédiger et à transmettre aux membres du CE et du CA les avis de convocation, les ordres du jour, les procès-verbaux ainsi que les documents nécessaires au déroulement des séances du Comité exécutif, du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale annuelle; à rédiger et à envoyer les extraits de procès-verbaux; à signer les chèques, etc. La secrétaire participe aux discussions et aux prises de décision du Comité exécutif et du Conseil d'administration. L'encadrement du travail de l'archiviste bénévole de l'Association fait aussi partie de ses fonctions.

2007-2008

Au cours de la troisième année de mon mandat de secrétaire, j'ai participé à quatre séances du Comité exécutif et à cinq des six séances du Conseil d'administration.

Cette année a vu le déplacement des séances dans les régions (Sherbrooke et Gatineau), permettant ainsi, lors d'un petit déjeuner, de se rapprocher des archivistes et membres régionaux et de tisser des relations de proximité. Ces expériences ont été très appréciées de toute part.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du Conseil d'administration et le personnel de la direction générale pour leur collaboration de tous les instants.

Préparant ma sortie pour 2009, je souhaite passer le flambeau à une personne qui souhaiterait s'investir dans une équipe dynamique où rigueur rime avec bonne humeur. Avis aux amateurs ou amatrices !

Juliette Delrieu
Secrétaire du Conseil d'administration

RAPPORT DE L'ARCHIVISTE

Il me fait plaisir de vous faire part des différents travaux réalisés au cours de l'année 2007-2008. Ces travaux, effectués en grande partie pendant l'été, ont pour but de mettre à jour et d'uniformiser la gestion des documents de l'Association. Grâce à une subvention gouvernementale (Jeunesse Canada au travail), l'Association a pu retenir les services de Guillaume Bélanger. En résumé, voici les tâches qu'il a effectuées :

- l'ouverture et le classement des dossiers 2007-2008,
- le déclassé des dossiers semi-actifs,
- la mise à jour de la base de données pour la gestion des documents,
- l'indexation des procès-verbaux,
- le déchetage des dossiers inactifs.

Guillaume a également réalisé quelques tâches afin de préparer l'organisation du 40^e anniversaire de l'AAQ.

Marie-France Mignault
Archiviste

RAPPORTS DES COMITÉS PERMANENTS

RAPPORT DU COMITÉ DES AFFAIRES PROFESSIONNELLES

Depuis la dernière Assemblée générale le poste de responsable du comité des affaires professionnelles (CAP) n'est toujours pas comblé. Rappelons que le mandat du CAP est de contribuer aux activités de l'Association en matière de développement et de reconnaissance de la profession, de voir à la garde et à la promotion de la mission et des valeurs fondamentales de l'Association adoptées par l'Assemblée générale et de conseiller les autorités de l'Association sur ces questions entre autres. Le CAP a aussi pour mandat de formuler des avis sur :

1. L'adhésion, le respect et la promotion de la mission et des valeurs fondamentales de l'Association des archivistes du Québec;
2. La reconnaissance publique de la profession et de ses divers niveaux de pratique;
3. La normalisation des pratiques professionnelles;
4. Le code d'éthique et de déontologie;
5. L'intervention politique de l'Association des archivistes du Québec sur toute question touchant directement ou indirectement la profession;
6. Toute autre question qu'il jugera à propos ou que le Conseil d'administration(CA) ou le Comité exécutif (CE) veut bien lui soumettre.

De plus, le CAP assure aussi les fonctions de :

1. Maintenir un système de veille afin d'identifier les problèmes affectant l'archivistique et les archivistes ainsi que de permettre une réaction réfléchie et pertinente.
2. Soutenir, en concertation avec le CE, les positions de l'AAQ auprès des instances appropriées.
3. Rédiger des rapports, des mémoires et des politiques sur des sujets relevant de son mandat ou qui lui sont soumis par le conseil d'administration ou le comité exécutif.
4. Rédiger des projets de lettres d'intervention pour la signature de la personne occupant la présidence.
5. Au début de chaque année et en étroite collaboration avec la personne occupant le poste de vice-président, rechercher des personnes qui accepteront de soumettre leur candidature pour ce poste l'année suivante.

En l'absence d'un responsable du CAP la majorité des activités du comité sont mis en veilleuse. De plus, lorsque les circonstances l'exigeaient le Conseil d'administration de votre association a regroupé les personnes capables d'élaborer une opinion dans de bref délai.

C'est ainsi que l'Association a préparé un mémoire relativement au projet de révision de la loi sur les biens culturels. Selon le Livre vert intitulé « *Un regard neuf sur le patrimoine culturel* » la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine veut rajeunir, élargir et renforcer le champ d'application de la nouvelle loi.

Devant ce projet fort ambitieux, l'Association se devait de faire valoir la perspective particulière des archivistes puisque, malheureusement, les documents de réflexion et de consultation font très peu référence au patrimoine archivistique, sauf pour énoncer que « Servie spécifiquement par la Loi sur les archives et renforcée par les protections prévues à la Loi sur les biens culturels, la conservation des archives québécoises privées relève davantage d'un problème de sensibilisation. »

Le mémoire de l'Association fut le résultat du travail d'une petite équipe formée de Diane Baillargeon, Denys Chouinard, Juliette Delrieu et Michel Lévesque, sous la coordination du Directeur des affaires associatives.

Le dépôt des mémoires doit être suivi de leur présentation en audience publique. La prochaine étape sera le dépôt du Projet de loi sur la protection du patrimoine culturel dans lequel nous espérons y retrouver quelques échos à nos recommandations.

Le Comité des affaires professionnelles est un rouage important de la gouvernance de notre association professionnel. Depuis sa création au début des années 1990, il a permis à l'AAQ d'accroître sa crédibilité auprès des législateurs par la qualité et surtout la rigueur de ces interventions.

Marc Beaudoin,
Directeur des affaires associatives.

RAPPORT DU COMITÉ DE LA REVUE ARCHIVES

Le Comité de la revue Archives (CORA) s'est fixé comme objectif en 2007-2008 de publier les deux numéros du volume 39. Au 30 avril 2007, le numéro 1 avait été publié et le numéro 2 allait être envoyé chez l'imprimeur. Le CORA a aussi décidé de poursuivre activement la formation de ses nouveaux membres, afin qu'ils puissent s'intégrer rapidement au sein du Comité et participer à la production des numéros de la revue. Le Comité souhaite en effet que tous ses membres puissent éventuellement devenir responsables d'une équipe de production d'un numéro.

Comme prévu, le numéro 1 du volume 39, préparé sous la responsabilité de l'équipe de Québec, soulignait le 40^e anniversaire de fondation de l'Association des archivistes du Québec. Il a été lancé lors du banquet du 40^e anniversaire de l'Association.

COMPOSITION DU CORA

Le CORA compte actuellement 13 membres. Cette année, Suzanne Julien et Julie Le Bouthillier se sont jointes au Comité de la revue *Archives*. Elle complète l'équipe formée de Lise Boutet, François Cartier, Michel Champagne (directeur), Cynthia Couture, Isabelle Dion (rédactrice en chef), André Genest, Pierre Lajeunesse, Pierre Lavigne, Suzanne Mathieu, Pauline Rodrigue et Nathalie Villeneuve. Mentionnons que Lynda Chabot, Hélène Bernier et Louise-Gagon Arguin formaient avec Lise Boutet l'équipe qui a travaillé à la production du numéro sur le 40^e de l'Association.

Aux membres actifs, s'ajoutent les précieux collaborateurs dont le travail est essentiel à la publication de la Revue : Bruce Henry assure la traduction, François David et Mireille Lebeau rédige les résumés, Mélissa Robitaille a réalisé le graphisme de la page couverture et Colette Rivet est responsable de la publicité.

Caroline Cholette et Caroline Rouleau ont quitté les rangs du CORA en 2007-2008. Nous les remercions de leur participation aux activités de la Revue.

REUNIONS

Les membres du CORA se sont réunis à six reprises au cours de l'année dont une rencontre d'une journée pour la planification annuelle. Les réunions se sont déroulées à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (édifice Hocquart) et à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. Le Comité tient à remercier ces organismes d'avoir mis à sa disposition une salle pour ses rencontres.

FINANCEMENT

Le ministère de la Culture et des Communications et de la Condition féminine a accordé de nouveau une subvention de 8,000\$ à la revue *Archives* grâce à la collaboration de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

SOUS-COMITÉ DE LA BIBLIOGRAPHIE ARCHIVISTIQUE

Ont fait partie du Sous-comité de la bibliographie archivistique cette année : Johanne Thibodeau (responsable), Sandrine Chanteduc, Sabine Mas et Véronique Reid jusqu'en octobre 2007. Depuis janvier 2008, il est formé de Johanne Thibodeau (responsable), Francis Coulombe, Elena Gyureva, Nadine Li Lung Hok et Johanne Raymond. Le Sous-comité a complété la bibliographie pour la période 2006-2007 qui a paru dans le volume 39, numéro 1. L'index annuel des auteurs, des sujets et des ouvrages recensés dans le volume 39 a été réalisé par Isabelle Dion. Le CORA remercie chaleureusement les membres du Sous-comité de leur précieuse collaboration.

PRIX ANNUEL

Hélène Charbonneau a présidé les travaux du comité du prix du meilleur article publié dans la revue en 2007. Les autres membres du comité ont été Marie Léveillé et Thérèse Perrault. Le nom du récipiendaire sera dévoilé au congrès 2008 de l'AAQ.

BIBLIOGRAPHIE DU PIAF

Le CORA a réalisé l'étude de faisabilité d'un projet de mise à jour de la base de données bibliographique du Portail international archivistique francophone (PIAF) que le Conseil d'administration de l'Association des archivistes lui avait commandé.

Michel Champagne, Directeur
Isabelle Dion, rédactrice en chef

RAPPORT DU COMITÉ DE LA CHRONIQUE

Au nom des membres du comité de *La Chronique*, c'est avec plaisir que je vous présente notre rapport annuel pour l'année 2007-2008. Au congrès de l'an dernier, Nathalie Gélinas m'a demandé de prendre la relève à *La Chronique*. J'ai accepté d'apporter mon aide en tant que bénévole responsable du comité avec plaisir dans l'espoir que celle-ci soit bénéfique.

Lorsque j'ai débuté comme responsable, le comité comprenait déjà trois correctrices habituées au travail qu'elle devait faire. Avec le temps, j'ai perdu peu à peu ces bénévoles qui ont quitté le comité pour des raisons bien personnelles. J'ai donc eu recours à de l'aide extérieure afin de consolider à nouveau l'équipe des correctrices. En avril, un autre départ nous laissait plus que deux au sein du comité pour finir l'année.

Je veux remercier chaleureusement toutes celles qui ont contribué cette année comme bénévole au comité de *La Chronique* soit, Marie-Josée Courchesne sans qui la transition aurait été difficile, Mylène Laurendeau qui poursuit son travail avec efficacité et assiduité jusqu'à son congé maternité, Isabelle Fortier qui a été parmi nous pendant les trois premiers mois avant la tenue de ses stages en technique de la documentation et Marie-Ève Harrison, qui s'est jointe à nous, à mi-année alors que j'avais besoin de relancer l'équipe.

Je voudrais également remercier tous les gens qui ont transmis mois après mois des textes afin de documenter *La Chronique* et de la rendre vivante. C'est grâce à ces chroniqueurs qui volontairement nous tiennent au courant des événements archivistiques que *La Chronique* peut poursuivre son mandat. C'est avec beaucoup de reconnaissance que je souligne leur implication et leur demande de poursuivre avec autant d'enthousiasme pour les années à venir.

Je ne voudrais en aucun cas oublier le soutien et la participation constante d'Andrée Gingras et de Sylvie Parent. Le comité de *La Chronique* a également pu compter sur les connaissances et habiletés de la responsable du Comité du site Web de l'Association, Véronique Lamy. J'aimerais également souligner le travail d'Anne-Marie Arel qui a su être conciliante envers moi et qui a toujours offert un service appliqué et professionnel.

Avec cette nouvelle année qui débute pour l'Association, de nouveaux défis personnels s'offrent à moi et m'éloigneront du bénévolat au sein de cet organisme. C'est avec beaucoup de regret que je quitte le comité de *La Chronique*, et je ne ferme pas la porte à un retour éventuel au sein de cette belle et grande famille qu'est l'Association des Archivistes du Québec.

Marie-Andrée Fortier
Responsable du Comité de *La Chronique*

RAPPORT DU COMITÉ DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT

Composition du Comité

Le Comité de formation et de perfectionnement est composé, pour l'année 2007-2008, de Marie-Josée Alary, Bessem Khouaja et Marc Lacasse.

Chaque année, la collaboration des sections régionales est inestimable dans la tenue des activités de formation, en particulier pour le soutien logistique et l'accueil aux activités. Il faut donc souligner, remercier et encourager les gens des sections régionales pour leur participation à la recherche, l'organisation, la communication d'informations et la tenue des activités.

Activités subventionnées 2007-2008

Au cours de l'année qui se termine, deux subventions ont été octroyées à l'AAQ pour la tenue d'activités de formation.

Subvention pour le précongrès 2007

Trois ateliers d'une journée ont été offerts dans le cadre du pré-congrès 2007 qui se tenait à Ste-Adèle, dans les Laurentides. Un premier atelier intitulé *Un outil de diffusion à exploiter : les expositions virtuelles* portait sur l'utilisation des expositions virtuelles comme moyen de diffusion. Un second atelier intitulé *Le Web 2.0 à votre service : comment mettre à profit blogues, wikis, fils RSS, etc* visait à permettre aux participants à se familiariser avec les principales technologies et pratiques du Web 2.0. Enfin, un troisième atelier intitulé *L'archiviste et l'univers numérique : aspects de la pratique archivistique devant l'information de demain* se voulait un atelier où trois intervenants abordaient certains aspects de notre pratique archivistique devant ce «virage au numérique»

Subvention pour la formation et le perfectionnement en région

Le CFP a obtenu une subvention pour offrir un séminaire d'une journée dans trois régions administratives de l'AAQ; la région Ouest ayant offert cette activité l'année précédente. Ce séminaire intitulé *Comment intervenir en cas d'urgence* a été présenté par Mesdames Hélène Charbonneau et Johanne Mont-Redon.

Ces projets – le précongrès et les activités régionales - ont tous été réalisés grâce à l'aide financière du gouvernement fédéral, par l'intermédiaire du Programme national de développement des archives administré par Bibliothèque et Archives Canada (BAC) et livré par le Conseil canadien des archives (CCA). Cette aide financière constitue un appui essentiel aux activités de formation et de perfectionnement des membres de l'Association des archivistes du Québec et de la communauté archivistique francophone.

Activités subventionnées 2008-2009

C'est par le *Programme national de développement des archives (PNDA) 2008-2009* que le CFP a présenté une demande d'aide pour une formation en régions. Malheureusement, cette demande n'a pas été retenue parmi une trentaine de demandes

L'objectif premier est toujours d'offrir des activités de qualité, à la fine pointe des technologies, des préoccupations des archivistes et pouvant rejoindre tous nos membres. Les idées affluent et les choix sont parfois difficiles car il faut tenir compte de nos effectifs et accepter que nous ne puissions tout faire.

L'heure est aussi aux changements. Le CFP doit se renouveler puisque tous ses membres tirent leur révérence après de nombreuses années au comité. Je tiens à remercier la collaboration de Marie-Josée Alary et de Bessem Kouhaja au cours de ces années.

Marc Lacasse
Responsable du Comité de formation et de perfectionnement

RAPPORT DU COMITÉ DU SITE WEB

MEMBERSHIP

Les membres du CSW pour l'année 2007-2008 sont :

Catherine Boily
Véronique Lamy, responsable
Stéphane Petit

ACTIVITÉS DU COMITÉ

Maintien du site

Le site est mis à jour sur une base hebdomadaire, plus fréquemment selon les besoins. Ces mises à jour concernent principalement l'ajout d'information aux calendriers d'activités des sections régionales, la diffusion des offres d'emploi, la mise en valeur des archives et de la profession par la diffusion d'actualités archivistiques et la mise en ligne de *La Chronique* en format électronique.

Micro-site de la Déclaration québécoise sur les archives

En collaboration avec le Comité de la Déclaration, le CSW a développé un micro-site pour faire la promotion de la Déclaration québécoise sur les archives et de répondre ainsi à son mandat de faire la promotion des archives. Sous la supervision du CSW, le Comité de la Déclaration a développé ce micro-site.

Refonte de la page d'accueil

Afin de mettre en valeur les grands événements de l'Association, une section spéciale a été dédiée sur la page d'accueil du site. Cette section permet un accès direct aux pages de ces événements. Au cours de l'année, le site a donc donné plus de visibilité aux activités du 40^e anniversaire de l'Association ainsi qu'au congrès annuel. De plus, une page d'accueil aux couleurs du 40^e anniversaire a été conçue pour souligner davantage cet événement.

Espace membre

L'Espace membre a été bonifié des offres d'emploi afin que celles-ci ne soient accessibles qu'aux membres de l'Association. De plus, une galerie de photographies y a été intégrée pour partager les souvenirs du banquet du 40^e anniversaire de l'Association.

Gestionnaire de contenu

Le Comité a débuté une étude pour doter le site de l'Association d'un gestionnaire de contenu. Un éventail de solutions a été analysé et l'implantation est prévue pour l'année 2008-2009.

Projet-pilote de la revue *Archives*

Le projet-pilote de la revue *Archives* s'est poursuivi durant l'année. Les numéros 36-2 et 37-1 ont été mis en ligne intégralement.

REMERCIEMENTS

Je désire remercier les membres du Comité pour leur travail assidu et rigoureux. Je remercie également les responsables des différents comités et les secrétaires des sections régionales pour la mise à jour de leurs informations. Je remercie aussi le Conseil d'administration et la direction générale pour leur appui sans faille.

RAPPORT DU COMITÉ DE PROMOTION DE LA DÉCLARATION QUÉBÉCOISE SUR LES ARCHIVES

Composition

Denys Chouinard, Ville de Montréal

Cynthia Couture, Ville de Brossard

Agathe Duhamel, Ville de Laval

Julie Fontaine

Julie Roy, Bibliothèque et Archives Canada

Avec la collaboration de Véronique Lamy et Stéphane Petit (Comité du site Web de l'AAQ), Karin Michel (étudiante à l'ÉBSI), Émilie Létourneau (BAC) et Théo Martin (BAC) pour le site Web de la Déclaration et le blogue *Les Archives à l'affiche*.

Le comité a tenu une réunion formelle à l'été 2007. Par la suite, tous les échanges se sont déroulés par courriel et par téléphone.

Mandat

Afin de faire en sorte que la Déclaration québécoise sur les archives atteigne les objectifs qui ont présidé à sa rédaction :

Proclamer l'importance de la gestion des documents administratifs dans le fonctionnement des institutions publiques et privées ;

Proclamer l'importance des archives dans l'établissement de la mémoire collective des Québécois ;

Favoriser l'implication des citoyens, des institutions, des entreprises et de l'État dans la création, l'organisation, la préservation et la mise en valeur des documents et des archives ;
Créer un climat propice à l'accroissement des ressources pour la gestion des documents et des archives.

Le Comité de promotion suscite, coordonne et publicise les activités de toutes sortes qui font connaître la Déclaration et qui contribuent à la multiplication des appuis en sa faveur.

Réalisations

Au cours de sa deuxième année d'existence, le Comité, appuyé par de nombreux collègues archivistes, a obtenu quelque 1 000 signatures en faveur de la Déclaration, soit directement dans le registre ou sur le site internet de l'Association. À ce jour, on compte 3 500 signatures.

À titre d'exemples, voici quelques événements survenus au cours de l'année :

HEC Montréal – mention de la Déclaration dans la politique d'acquisition d'archives privées ;
Université d'Angers (France) – l'Association des étudiants et diplômés en archivistique a établi un lien vers le site internet de la Déclaration ;
Musée McCord – en juin 2007, appui du Conseil d'administration à la Déclaration ;
Dictionnaire biographique du Canada – appui de l'équipe de direction à la Déclaration ;
Conseil culturel de Vaudreuil-Soulanges – en mai 2007, résolution en faveur de la Déclaration ;
Ville de Brossard – en septembre 2007, résolution du Conseil de ville en faveur de la Déclaration ;
Université Laval, soirée Gutenberg – en septembre 2007, présentation de la Déclaration dans le cadre de cette soirée qui souligne les publications des professeurs de la faculté des Lettres ;
Madrid – en octobre 2007, Diane Baillargeon a présenté la Déclaration à l'occasion du Congrès international de la Section des associations professionnelles du Conseil international des archives ;
Université de Vic, près de Barcelone – en octobre 2007, Diane Baillargeon a présenté la Déclaration aux étudiants en archivistique ;
CITRA 2007 – en novembre à Québec, la Conférence internationale de la table ronde des archives a adopté une résolution par laquelle elle confie à sa Section des associations professionnelles la tâche de préparer une Déclaration universelle sur les archives s'inspirant de la Déclaration québécoise ;
Institut d'histoire de l'Amérique française – en octobre 2007, appui enthousiaste de l'assemblée générale à la Déclaration ;
Université Laval – à la fin de 2007, appui du Comité exécutif de l'Université à la Déclaration ;
Université de Sherbrooke – en décembre 2007, appui du Comité de direction de l'Université à la Déclaration ;
Ville de Québec – en date du 30 janvier 2008, appui du Comité exécutif à la Déclaration ;
Mise en ligne en février 2008 du site internet de la Déclaration ;
Université Laval – en mars 2008, conférence de Carol Couture, conservateur et directeur général à BANQ, à l'Université Laval. Présentation de la Déclaration dans le cadre d'un exposé portant sur « Les archives. Miroir de la société. Mémoire de l'humanité ».

Versions espagnole et catalane

La Déclaration a été traduite en espagnol pour sa présentation en octobre à Madrid au Congrès international des associations professionnelles dont le thème était « Archivistes associés : défis et opportunités ». La version catalane était destinée aux étudiants en archivistique de l'Université de Vic, près de Barcelone. Dans les deux cas, c'est Diane Baillargeon de l'Université de Montréal qui a fait la présentation.

La Chronique

Tout au cours de l'année, Cynthia Couture s'est chargée du bulletin de la Déclaration qui a paru à chaque mois, de septembre à juin, dans *La Chronique* de l'Association. Les initiatives et réalisations entourant la Déclaration y ont été rapportées.

Site Web de la Déclaration et le blogue Les archives à l'affiche

Depuis février 2008, on trouve sur le site Web de l'AAQ un site consacré à la Déclaration québécoise sur les archives (<http://www.archivistes.qc.ca/declaration/index.html>). Le site présente le texte de la Déclaration (français, anglais, espagnol et catalan), les actualités touchant sa diffusion, les outils de promotion disponibles et une section consacrée aux archives de la Déclaration depuis son lancement. Le site contient également un Webzine divisé en 4 sections :

« Coups de cœur », « Des archi quoi? », « Archives et société » et « Entrevues » et propose le blogue « Les archives à l'affiche » <http://archivesaffiche.wordpress.com>, qui sert de vitrine aux activités de diffusion des archives. Grâce au site et au blogue, la Déclaration s'ouvre au monde et les lecteurs intéressés aux archives prennent facilement la mesure du dynamisme du milieu archivistique québécois. Ils sont alors d'autant plus enclins à signer le registre de la Déclaration.

Il s'agit d'une réalisation exceptionnelle produite sous la direction de Julie Roy.

Denys Chouinard
Président du Comité de promotion
de la Déclaration québécoise sur les archives

RAPPORTS DES SECTIONS RÉGIONALES

RAPPORT DE LA RÉGION NORD

J'aimerais, pour commencer, faire un bref retour sur l'année 2007 qui fut un peu spéciale puisque nous relançons le comité Région Nord.

Lors de la rencontre du 15 mai 2007 de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) à Chicoutimi avec la directrice générale de l'Association des archivistes du Québec (AAQ.), Mme Andrée Gingras, et le directeur des affaires associatives, M. Marc Beaudoin, la décision fut prise de mettre sur pied un comité de direction afin de relancer l'AAQ. – Région Nord.

Une première rencontre à cet effet a rapidement eu lieu le 28 mai à Alma. Étaient présents Mmes Line Gagnon, Hélène Lavoie et Chantale Francoeur ainsi que M. Dany Ouellet.

Par la suite, une assemblée générale annuelle s'est tenue le 20 juin 2007 à la Maison des Bâisseurs d'Alma, à laquelle ont assisté 12 des 28 membres actifs.

Lors de cette réunion, le comité a été formé. Voici les membres 2007-2008 :

Hélène Lavoie, directrice, pour un mandat de deux ans
Gaston Martel, secrétaire, nomination pour un an (à renouveler d'année en année)
Manon Leclerc, trésorière, nomination pour un an (à renouveler d'année en année)

Note : Les sièges de directeur de section régionale ainsi que ceux de secrétaire et trésorier de la section sont comblés lors de la réunion générale de chaque section qui doit être tenue avant le [date déterminer dans la lettre du secrétaire]. Dans le cas du directeur de section, sa candidature doit être présentée par deux (2) membres de ladite section.

Administrateurs à nommer à chaque année :

Dany Ouellet
Chantale Francoeur
Line Gagnon

Comité de formation :

Manon Garneau
Allyson Tolley

Les objectifs du Comité 2007-2008 étaient :

- Augmenter le membership de la Région Nord
- Donner la chance aux gens de notre région d'avoir de la formation offerte par des professionnels expérimentés
- Échanger avec des gens de notre profession afin d'améliorer nos performances de travail
- Dynamiser la Région Nord et faire connaître notre profession

Pour atteindre ces objectifs voici les activités ayant eu lieu ou à venir :

- Réunion régulière du 15 novembre 2007, suivi d'un «5 à 7» à la Cage aux Sports de Ville Saguenay : 15 personnes étaient présentes.
- Réunion régulière du 31 janvier 2008 à la Maison des Bâisseurs d'Alma. Planification de notre formation sur les mesures d'urgence.
- Formation du 13 mars 2008 sur les plans de mesures d'urgence.

La formation portant sur les plans de mesures d'urgence dans les centres d'archives fut très intéressante pour le milieu des archivistes, qui a à cœur la sauvegarde de notre patrimoine. Il y avait 17 personnes d'inscrites dont 9 membres, 7 non membres et une étudiante. La formation fut appréciée à l'unanimité.

Les formatrices étaient Mmes Hélène Charbonneau et Johanne Mont-Redont. Toutes deux travaillent pour Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Montréal.

- **À venir pour le 22 mai prochain :**

Présentation d'un système de gestion de l'information *SyGed*

Durée : 3,5 heures

Suivi d'un cocktail dînatoire «5 à 7»

Lieu : Maison des Bâtitseurs à Alma

- **Pour septembre et fin novembre :**

Le comité de la Région Nord prévoit une conférence surprise et un «5 à 7» pour souligner la période des Fêtes et échanger avec nos collègues. Nous vous informerons sur les détails de ces activités par courriel ou par le biais de la chronique du journal de l'A.A.Q.

De plus, à notre assemblée générale annuelle 2007, lors de ma nomination comme directrice Région Nord, j'avais mentionné que j'acceptais ce poste sous certaines conditions. Une des conditions importantes était que différents membres de la Région se partagent la tâche d'assister aux 4 réunions du conseil d'administration de l'A.A.Q. ayant lieu à l'extérieur de la région. J'ai bien apprécié l'effort fait par le comité. Pour moi, il est très important que la Région Nord soit présente à ces réunions.

- Réunion à Sherbrooke le 3 novembre 2007 : j'y ai moi-même assisté.
- Réunion à Montréal le 19 janvier 2008 : la personne de notre comité devant y assister n'a pu être présente pour des raisons incontrôlables.
- Réunion à Gatineau le 5 avril 2008 : Mme Line Gagnon était présente.
- Assemblée générale annuelle de l'Association lors du congrès le 13 mai prochain : je serai présente à cette réunion puisque j'assiste au congrès.

En dernier lieu, je tiens à remercier les membres du comité Région Nord ainsi que tous les membres de l'A.A.Q. pour leur participation aux différentes activités. Et comme vœu pour l'année 2008, je souhaite une augmentation de nouveaux membres de la Région Nord.

Hélène Lavoie,
Directrice - Région Nord

RAPPORT DE LA RÉGION EST

Il me fait plaisir, au nom du comité de la région Est, de vous présenter le rapport d'activités pour l'année 2007-2008.

Le comité de la région Est était composé cette année des membres suivants :

Directrice : Mme France Lemieux

Secrétaire : Poste vacant

Trésorière : Mme Liette Bélanger

Administrateurs : M. Marco Marchand, M. Pascal Doucet

Bénévole : Mme Lyse Thibault

Au cours de la dernière année, les membres du comité de la région Est se sont réunis à neuf reprises. Ces réunions ont permis d'organiser quatre activités. De ce nombre, on compte trois activités de formation et une activité sociale.

Lors des élections initiales, Pascal Doucet a été nommé au poste de secrétaire. Lors de l'arrivée de Marie-Josée Proulx au sein du comité au cours de l'automne 2007, le poste de secrétaire lui a été attribué. Malheureusement, comme celle-ci a dû nous quitter pour des raisons personnelles, le poste de secrétaire est demeuré vacant. Lyse Thibault a accepté de nous donner un coup de main et nous lui en sommes reconnaissants.

Afin de bien débiter l'année, la région Est a organisé un 5 à 7 au Quartier de Lune, sur la rue Cartier, à Québec. Ce fut l'occasion de dévoiler en primeur les trois activités de formation qui se sont tenues en cours de l'hiver 2008. Voici le compte rendu de chacune de ces activités.

Réflexion et état de situation sur la conservation des documents numériques

Cette activité de formation de l'année 2007-2008 s'est tenue le 23 janvier 2008 à la salle Alzon du Montmartre Canadien et a attiré 55 participants. La conservation des documents numériques suscite beaucoup de questionnements et de préoccupations. À cet effet, nous avons invité des conférenciers qui ont réfléchi et réalisé des expérimentations dans leur milieu de travail respectif. Pour inaugurer cette journée, messieurs Carol Couture, Marc-André Leclerc et Robert St-Jean de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), nous ont entretenus de l'avancement de leurs travaux sur la conservation des documents numériques. Ils sont à la recherche d'une solution qui diminuera les risques de pertes d'information et d'incompatibilités lors du versement des documents des ministères et organismes. De son côté, monsieur Marc Lebel de la Ville de Montréal nous a fait part des analyses en cours dans son organisme. Même si les infrastructures ne sont pas parfaites, monsieur Lebel encourage les archivistes à s'impliquer dès maintenant dans la conservation des documents numériques. De part leur vision de technologues, monsieur Carol Guay de DMR et madame Guylaine Bergeron ont abordé la conservation des documents numériques à titre de soutien aux besoins d'affaires de Rio Tinto Alcan. Monsieur Sylvain Bourgeois de la Ville de Québec précise la volonté de son organisation de se diriger vers la gestion électronique des documents, notamment pour soutenir la diffusion, la gestion des versions, la description et le repérage des documents. Cette journée aura permis de rappeler l'importance d'un partenariat archiviste-technologue dans la définition d'une stratégie pour la conservation des documents numériques. Basée sur le long terme et sur des mesures d'intervention dès la création des documents, cette stratégie devra recommander des formats de conservation durables et prévoir des actions pour que l'information demeure lisible et soit migrée au fur et à mesure que les technologies changent. Les participants ont beaucoup apprécié le thème de cette journée et ont recommandé de tenir à nouveau cette activité dans les autres régions.

Mesures d'urgence : la préparation d'un plan d'intervention

La deuxième activité de l'année s'est tenue le 26 février 2008 à la salle Saint-Vallier du Montmartre Canadien et a accueilli quinze participants. Lors de cette formation, Mesdames Hélène Charbonneau et Johanne Mont-Redon nous ont sensibilisés à l'importance de se doter d'un plan d'intervention en cas d'urgence. Cet outil est essentiel pour mieux préparer un service d'archives à gérer efficacement une situation critique. Mesdames Charbonneau et Mont-Redon nous ont guidés sur les étapes à entreprendre pour le préparer. La première étape est l'évaluation des risques laquelle consiste à collecter, compiler et analyser les données sur l'environnement externe, le bâtiment abritant les archives (structure, aménagement, conditions intérieures) et les ressources humaines disponibles pour intervenir dans une situation d'urgence. Lors de l'analyse de la situation, il ne faut pas hésiter à consulter les experts de différents domaines. En deuxième lieu, c'est la mise en forme du plan d'intervention. Disponible pour chacun des intervenants et révisé annuellement, il comprendra entre autres : les coordonnées des intervenants, les fournisseurs, la liste des locaux, le plan des lieux, les procédures de sauvetage et de récupération des documents ainsi que le matériel requis. Avec un tel plan d'intervention, les archivistes sont en mesure de mettre en place des actions préventives et curatives. Les responsables observeront attentivement la disposition des installations en place pour détecter les risques de situations fâcheuses. Pensons, entre autres, à une inspection régulière de la plomberie, des systèmes de détection et d'extinction ainsi que des conduites électriques. À cela s'ajoutent l'accès et la maintenance en bon état du matériel de secours ainsi que de son rangement en lieu sûr. Enfin, la rédaction d'un bilan après chaque situation de crise aidera à y voir plus clair et ainsi à mieux se préparer au cas où une autre situation du même genre se reproduirait. Évidemment, personne ne souhaite vivre une situation d'urgence. Un plan d'intervention bien ficelé amènera les archivistes à vivre une telle situation de manière « zen ». Les participants étaient heureux de repartir avec tous ces conseils pratiques.

Vous sentez-vous à la hauteur pour gérer les droits d'auteur ?

La dernière activité de l'année s'est tenue le 19 mars 2008 au Cégep de Trois-Rivières. Vingt-sept participants ont répondu à l'appel. L'activité a pris la forme d'un atelier où les participants ont soumis leurs questions et leurs cas pratiques à notre conférencier, M^e Normand Tamaro. En guise d'introduction, M^e Tamaro nous prévient que la *Loi sur le droit d'auteur* (L.R., 1985, ch. C-42) est l'une des lois où les causes se suivent et se contredisent. Dans ce contexte, beaucoup d'intervenants du milieu culturel ont fait des pressions ces dernières années pour que cette *Loi* soit accessible et ne limite pas la diffusion de la culture. C'est ce qui est arrivé lors du jugement CCH Canadienne Ltée c. Barreau du Haut-Canada rendu en Cour suprême du Canada en 2004. Ce jugement reconnaît le principe d'utilisation équitable des œuvres, notamment dans les services d'archives. Il se prononce en fonction des règles applicables avant les dernières modifications à la *Loi sur le droit d'auteur* (articles 29 à 30.9) et reconnaît un rôle important à l'archiviste en matière de diffusion des œuvres. Tel un gardien, ce dernier doit veiller à ce que la diffusion d'une œuvre ne le soit qu'en support à des recherches, des critiques ou des études privées. Mais comment exercer le rôle que nous reconnaît la *Loi* ? Tout d'abord, M^e Tamaro précise qu'au moment de l'acquisition du fonds d'archives, l'archiviste doit s'assurer que les documents sont versés pour promouvoir l'histoire. Il convient aussi des règles d'accès avec les donateurs via le contrat d'acquisition lequel a préséance sur le droit d'auteur. En dehors de ce cadre, l'archiviste devra mettre en place des mesures pour assurer l'utilisation équitable des œuvres telles que prévu dans la *Loi*. Il devra effectuer des vérifications auprès du chercheur sur sa fonction ou sur l'utilisation qu'il souhaite faire du document d'archives. En cas de reproduction d'une œuvre pour des fins critiques ou de comptes-rendus, la *Loi* nous autorise à le faire, mais à condition de mentionner la citation exacte de l'auteur, de l'artiste, de la source et du contexte de citation. Toutefois, dans le cas où il est impossible de trouver l'auteur ou le titulaire d'une œuvre, M^e Tamaro souligne que l'on peut toujours avancer la notion de titulaire introuvable auprès de la Commission sur le droit d'auteur. Un droit de licence sera exigé et éventuellement versé au titulaire des droits s'il se manifeste. Outre la reproduction des œuvres par les chercheurs pour leurs fins de recherche, la *Loi* reconnaît aux services d'archives, le droit de reproduire une œuvre pour éviter que l'original ne soit altéré. En plus de la reconnaissance de droits aux services d'archives, il ne faut pas oublier que d'autres droits sont tout aussi légitimes. M^e Tamaro donne l'exemple du droit à l'anonymat. Les archivistes redoutent beaucoup ce type de poursuites ce qui les amènent à restreindre la diffusion de documents d'archives. Mais, M^e Tamaro nous rassure en nous disant que de telles poursuites ne vont jamais très loin puisqu'il faut prouver les dommages. Pour prévenir, mieux vaut diffuser des œuvres dont l'objectif est de couvrir une vue d'ensemble d'un événement qui se déroule publiquement. Les personnes présentes ont apprécié les talents d'orateur et de vulgarisateur de M^e Tamaro et sont reparties rassurées. J'aimerais tout particulièrement remercier madame Nicole Malo du Cégep de Trois-Rivières pour sa collaboration à l'organisation de cette journée.

Nous nous estimons satisfaits de notre programmation 2007-2008 et nous remercions tous les conférencières et conférenciers de cette année. Par la qualité de leurs prestations, ils ont répondu aux besoins et aux préoccupations des participants.

En terminant, je tiens à remercier chacun des membres du comité pour son implication tout au long de la dernière année :

- Liette Bélanger, pour sa minutie avec les chiffres et son assistance aux activités de formation;
- Pascal Doucet, pour sa bonne humeur et la prise en charge des inscriptions aux activités;
- Marco Marchand, pour son soutien moral et les négociations avec les conférenciers;
- Lyse Thibault, pour sa sagesse et les tâches assumées au secrétariat.

Je suis donc fière de dire que c'est le travail d'une équipe du tonnerre qui s'achève. Nous vous donnons rendez-vous à l'automne prochain pour la programmation 2008-2009.

France Lemieux , Directrice de la région Est

RAPPORT DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

J'ai le plaisir de vous présenter le bilan des activités de la section régionale de Montréal de l'Association des archivistes du Québec (AAQ) pour l'année 2007-2008.

Cette année notre équipe était composée de huit membres:

- Luc Dagenais, directeur
- Dominic Boisvert, secrétaire
- Mélanie Trottier, trésorière
- Nathalie Denis, administratrice
- Catherine Boily, administratrice
- Michel Hamel, administrateur
- Pierre St-Sauveur, administrateur
- Olivier Turcotte, administrateur

Au cours de l'année, Catherine Boily et Nathalie Denis ont dû nous quitter pour des raisons personnelles. Par ailleurs, Olivier Turcotte s'est joint à nous.

Tout au long de l'année 2007-2008, nous avons poursuivi l'atteinte de nos objectifs en matière de formation et de perfectionnement, tant par les activités tenues que par la clientèle rejointe. Nous avons proposé quatre activités de formation, dont deux n'ont malheureusement pas eu lieu, faute de ressources de la part de notre équipe et d'intérêt de la part des conférenciers approchés. Une des deux formations qui a été donnée, a été rendue possible grâce à l'aide financière du gouvernement fédéral, ainsi que par le travail du Comité de formation et de perfectionnement de l'AAQ. L'autre activité a eu lieu grâce à l'initiative des administrateurs de la section. Nous avons également été instigateurs d'activités sociales pour la communauté archivistique montréalaise.

La première activité de l'année, subventionnée, était intitulée « Comment intervenir en cas d'urgence? Un atelier pratique en préservation ». Cette journée complète de formation donnée par Hélène Charbonneau et Johanne Mont-Redon s'est déroulée le 8 novembre 2007 à l'Édifice Gilles-Hocquart de BANQ. Des participants, 88 % se sont dits très satisfaits de cette activité. La deuxième journée de formation, celle-ci organisée par la section régionale, était intitulée « Archivistique et muséologie dû pour un rapprochement » et donnée par François Cartier et Violaine Debailleul au Musée McCord d'histoire canadienne. Ici aussi la majorité des participants se sont déclarés très satisfaits.

Les activités ont été annoncées par les moyens officiels offerts par l'AAQ, soit *La Chronique*, le site Web et également par l'envoi de courriels aux membres de la région.

De plus, grâce à Nathalie Parant, représentant la section régionale pour l'événement, nous avons également pu apporter un soutien logistique à l'organisation du séminaire annuel du GARM. Cette année, le séminaire était intitulé « Le défi des archives audio-visuelles » et c'est déroulé le 10 et 11 avril.

Par ailleurs, nous avons poursuivi notre action afin de favoriser les rapprochements entre les archivistes de la région de Montréal. Nous avons tenu deux 5 à 7, ainsi qu'un brunch, le 29 mars.

Cette année, le comité de la section régionale de Montréal s'est réuni officiellement à trois reprises, en plus de communiquer par courriel et par téléphone. Les réunions avaient principalement pour but de planifier, d'organiser et de faire le suivi des activités de la région.

Je voudrais terminer en remerciant tous les membres de la section pour leur dévouement, leur implication et leur professionnalisme tout au long de cette année. Nous tenons également à remercier BANQ et le Musée McCord de nous avoir reçus si généreusement lors de nos activités.

Luc Dagenais

Directeur de la région de Montréal

RAPPORT DE LA RÉGION OUEST

Le comité 2007-2008 se composait des personnes suivantes :

Lucie Desjardins, trésorière
Nicole Bonsaint, secrétaire
Lucie Pagé, conseillère
Et moi-même, Brigitte comme directrice de la région.

Le 9 octobre 2007, Andrew Rogers et Robert Nahuet de Bibliothèque et Archives Canada tenait une conférence intitulé **Les archives photographiques**. Ils ont abordé tour à tour l'histoire de la photographie de ses débuts à aujourd'hui et le défi du numérique et l'apport des métadonnées. 15 personnes ont participé à cette formation dont 5 non-membres.

Le 27 novembre 2007, se tenait le **souper de Noël** au restaurant le Twist à Gatineau, secteur Hull. Comme par le passé, ce fût un grand succès.

Le 11 décembre 2007, Lucie Desjardins, Archives et collections spéciales – Université d'Ottawa, et Nicole Bonsaint, CRCCF – Université d'Ottawa, **présentait l'AAQ** aux étudiants du programme en technique de la documentation du Collège de l'Outaouais. Une quinzaine d'étudiants y était présents.

Le 8 janvier 2008, Lucie Pagé, Collège de l'Outaouais – Département de techniques en documentation, venait offrir une formation sur **La révision des RDDA pour les documents iconographiques, cartographiques, dessins d'architecture, dessins techniques et objets**. Onze personnes y étaient présentes. Cette formation m'a fait voir que des cours de base sur les RDDA étaient encore souhaités, le comité de la région verra ce qu'elle peut y faire...

Dans le cadre du mois du patrimoine, l'activité grand public **Conserver ses tableaux : mode d'emploi** a été présentée le 11 février 2008 par Pierre Landry, Coordonnateur d'expositions, Musée national des Beaux-Arts du Québec. Cette conférence nous a permis d'apprendre à faire la différenciation entre une peinture et d'autres œuvres; identifier l'artiste, la nationalité, la date de création ainsi que la valeur patrimoniale et marchande de l'œuvre, il a aussi survolé les techniques de conservation de base pour les tableaux conservés à domicile. 15 personnes y ont participé dont 6 archivistes.

Le 16 et 17 février, toujours dans le cadre du mois du patrimoine, la région ouest tenait une **table d'exposition** au Promenades de l'Outaouais dans le cadre d'une initiative de la Table de concertation sur les archives privées de l'Outaouais. Nous en étions à notre deuxième année. Lucie, Nicole et moi avons tenu une présence constante à la table. Ce fut pour moi une activité aussi enrichissante que l'an dernier. Nous en avons profité pour faire connaître la Déclaration québécoise sur les archives et obtenir l'appui des gens.

Mot de Réflexion

On a vu cette année plusieurs de nos membres partir pour d'autres horizons (ou plutôt autre région) et on a aussi vu beaucoup de nouveaux venus.

La dynamique de cette année était complètement différente de par les années passées et je crois que c'est arrivé juste au bon moment dans ma vie de bénévolat puisque j'avais besoin de remettre en question, non pas mon implication au sein de l'AAQ, mais ma façon de faire. Beaucoup de questions m'étaient posées, puisque l'équipe était nouvelle, sur la façon de fonctionner, de faire telle ou telle chose et autres... Tout cela m'a amené à porter une réflexion toute particulière sur les directions régionales, l'implication des bénévoles, la façon de faire pour assurer la relève etc.... Cette dynamique m'a aussi permis d'apprendre à connaître de nouvelles idées et de nouveaux points de vue, de voir ce que les autres attendent de l'AAQ et ce qu'ils désirent retirer de leur implication.

Pour certains d'entre nous, notre implication aussi passionnée qu'elle est, devient une routine, quelque chose que l'on fait s'en y réfléchir. Qu'arrive t'il quand il y a de la relève? Ils doivent réinventer une partie de la roue? La trésorière Lucie Desjardins, suite aux nombreuses questions qu'elle se posait, a décidé cette année de commencer à faire un guide sur le rôle du trésorier dans les

régions, leurs tâches et les procédures à suivre. On espère que ce guide pourra être présenté aux autres régions au cours de l'année qui vient et être approuvé pour permettre ainsi à la relève de mieux se situer dans leur rôle au sein de l'Association et permettre une relève plus facile.

Je désire remercier tout les conférenciers qui,chaque année, prennent le temps de venir partager leurs connaissances et leur passion.

Merci à Lucie, Nicole et Lucie pour leur intérêt à s'impliquer dans l'AAQ et de faire partie des gens qui font de l'association, une association incontournable.

Brigitte Pollock
Directrice de la région Ouest

BUREAU CANADIEN DES ARCHIVISTES

C'est avec plaisir que je vous sou mets le rapport annuel 2007-2008 du Bureau canadien des archivistes (BCA). Le mandat du BCA est de regrouper les archivistes canadiens membres de l'une de nos deux associations nationales : l'Association of Canadian Archivists (ACA) et l'Association des archivistes du Québec (AAQ). Le partenariat entre le BCA et les deux associations nationales consiste à encourager la communication et la collaboration entre les membres, tout en faisant la promotion du développement et du perfectionnement professionnel, ainsi que du développement de l'ensemble de l'archivistique. Le BCA représente également les archivistes canadiens sur la scène nationale et internationale.

Pour l'année 2007-2008, le Conseil d'administration du BCA comprenait : Scott Goodine et Nathalie Gélinas, tous deux respectivement président(e)s de l'ACA et de l'AAQ, ainsi que Linda Fraser de l'ACA. Celle-ci a été remplacée durant l'année par Loryl MacDonald. On y retrouve également Anne LeClair, Secrétaire générale adjointe et Robert Nahuet à titre de Secrétaire général du BCA. Depuis 2006, les directeurs généraux de l'ACA (Duncan Grant) et de l'AAQ (Andrée Gingras) participent aux activités du BCA afin d'assurer un suivi des dossiers.

En matière de coordination des projets de formation et de perfectionnement, une activité importante du BCA, concerne la réception des demandes de subventions provenant de l'ACA, de l'AAQ et du BCA. Le rôle du CA du BCA est d'en faire l'évaluation, la sélection et la « priorisation » pour ensuite les transmettre au CCA. Or à l'automne 2007, nous apprenions de la direction du Conseil canadien des archives qu'aucune somme d'argent issue du PNDA ne serait disponible pour quel que projet que ce soit en matière de formation et de perfectionnement à l'échelle canadienne. Par conséquent, aucun des regroupements d'archivistes au Canada (AAQ, ACA et BCA) n'a reçu d'argent pour des projets pour l'année 2007-2008. De plus, depuis 2006 le CCA n'appuie plus d'aucune façon le BCA dans son rôle de représentation à l'échelle internationale. Ces décisions laissent le BCA dans une situation financière précaire. Afin d'en apprendre davantage et signaler notre opposition à pareille décision, les trois associations ont acheminé individuellement des lettres au CCA, en novembre 2007. Celles-ci sont malheureusement restées sans réponse. En mars 2008, ces trois regroupements ont acheminé une lettre conjointe (bilingue) au CCA et au Bureau de la stratégie de Bibliothèque et Archives Canada, ces deux instances étant notamment responsables de l'élaboration et la mise en œuvre du PNDA à l'échelle canadienne. Nous demandons qu'un suivi soit effectué quant à nos préoccupations en matière de formation et de perfectionnement pour les archivistes canadiens et québécois. Également, puisque le PNDA fera incessamment l'objet d'une évaluation de mi-parcours, nous avons souligné que nous aimerions participer activement à ce processus d'évaluation à titre de membres réguliers du CCA. Finalement, nous signalons que nous souhaitons vivement tenir une rencontre avec les représentants du CCA et de BAC en ce qui concerne l'avenir du PNDA; pareille rencontre s'appuie sur notre rôle au sein de ce programme et sur l'orientation de ce programme qui se concrétise dans son objectif 4, à savoir: « Augmenter la capacité des réseaux archivistiques à entreprendre des activités stratégiques et de développement ». Dans notre lettre conjointe, nous mentionnions que l'ensemble de la communauté archivistique ne saurait se limiter aux seuls (responsables des) services d'archives alors que sa base dynamique se compose notamment des membres des associations qui représentent quelque 1200 professionnels de l'archivistique sur la scène canadienne et québécoise. En terminant, nous avons mis l'accent sur le fait que l'AAQ, l'ACA et le BCA tiennent à participer activement au développement de l'archivistique au Canada et c'est pourquoi nous vous leur offrons notre collaboration et notre contribution à cet important développement.

Malgré tout, le BCA a continué d'être actif sur la scène internationale, notamment puisque son Secrétaire général siège au Comité de direction de la Section des associations professionnelles de records management et d'archivistique (SPA) du Conseil international des archives (CIA). Robert Nahuet a participé activement à la Conférence internationale de la Table ronde des Archives (CITRA) placée sous le thème « Coopérer pour préserver la diversité » qui a eu lieu à Québec en novembre 2007; il a réalisé une version bilingue d'une présentation (PowerPoint) sur le BCA et ses composantes (ACA et AAQ) -- présentation disponible au kiosque de l'AAQ. De plus, en s'inspirant de la « Déclaration québécoise sur les archives », il a été proposé lors de l'Assemblée générale du CIA, de préparer une « Déclaration universelle sur les archives »; cette responsabilité a échoué à la SPA.

Auparavant, Robert Nahuet a agi comme membre du Comité scientifique pour la rencontre internationale d'archivistes tenue à Madrid (Espagne), du 18 au 20 octobre 2007, sous le thème « *Archivistes associés : défis et opportunités* ». Nos collègues Scott Goodine (ACA), Diane Baillargeon (AAQ) et Nancy Marrelli (Archives solidaires, SPA) ont participé à cette conférence internationale.

À titre de Secrétaire général du Bureau canadien des archivistes et de membre du Comité directeur de la Section des associations professionnelles du Conseil international des archives, j'ai participé à la rencontre bi-annuelle de la SPA-ICA qui a pris place du 31 mars au 3 avril 2008 au cœur du centre historique de Mexico. Elle a réuni des membres du Comité directeur provenant de douze pays. Outre le Président (Didier Grange, Suisse) et la Vice-présidente (Christine Martinez, France), les représentants provenaient du Royaume-Uni, de l'Australie, des Etats-Unis, de l'Espagne (Catalogne), d'Israël, des Pays-Bas, de la Suède, du Japon, du Mexique et du Canada. Parmi les points importants de cette rencontre, signalons : une nouvelle structure de tarification pour les associations membres, le Bulletin de la section, le rapport quadriennal du Président, l'Assemblée générale à Kuala Lumpur dans le cadre du Congrès international 2008. Nous avons également fait le point sur les différents projets en cours au sein de la SPA et une répartition des responsabilités entre les membres du Comité. Nous avons donc abordé les thèmes concernant les documents de la SPA sur le site Web du CIA, le Répertoire des associations, la promotion de la SPA, les Archives solidaires (groupe de travail), les compétences, certification / accréditation entourant les archivistes et les programmes de formation, la Déclaration universelle sur les archives, la déontologie, un calendrier de conservation -- proposé par nos collègues australiens -- qui servirait de modèle à l'ensemble des composantes du Conseil international des archives. Un projet de sondage (questionnaire) auprès des associations a retenu notre attention. Des discussions ont eu lieu sur la création possible d'une Journée des archives. De plus, notre président, a présenté l'évolution de ses travaux en vue de la rédaction de l'historique de la SPA.

En terminant, je tiens à remercier les membres du Conseil d'administration du BCA pour leur appui et leur engagement tout au long de l'année ainsi que pour leur participation aux activités du BCA. Je remercie Anne LeClair dont le mandat comme Secrétaire générale adjointe du BCA se termine en juin 2008.

Cordialement,

Robert Nahuet Ph. D.
Secrétaire général du BCA

RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Il me fait plaisir de vous présenter le bilan financier 2007-2008 de l'Association des archivistes du Québec (AAQ). Exceptionnellement cette année, les états financiers vérifiés ne seront pas adoptés lors de l'Assemblée générale annuelle, mais feront plutôt l'objet d'une assemblée générale spéciale en septembre.

Les points saillants de cette année financière 2007-2008 sont reliés principalement aux éléments suivants :

Revenus

Heureuses nouvelles, l'année 2007-2008 a connu une augmentation du nombre de cotisations et les activités de formation et perfectionnement ont eu la cote auprès des membres.

Dépenses

Malgré un léger déficit, l'activité du 40e anniversaire a généré une visibilité internationale et une fidélisation des membres. De même, a été amorcée l'application des dépenses aux fonds dédiés décrits dans la politique financière.

En conclusion, pour faire suite à sa politique financière, l'Association s'est doté cette année de critères d'admission et de mécanismes régissant l'obtention de ressources disponibles pour les projets stratégiques. Ces critères demandent entre autres aux participants : de présenter un projet détaillé dont les retombées toucheront l'AAQ et ses membres dans leur développement, et, de démontrer la pertinence du projet en regard d'un ou de plusieurs objectifs relatifs aux Orientations stratégiques de l'AAQ.

Nathalie Parant
Trésorière